GRANDE CHANCELLERIE
de
L'ORDRE ROYAL DE LA LÉGION D'HONNEUR.

DÉCÈS.

N.° du DÉCÉDÉ sur la liste générale des membres de l'Ordre.

9020

N.° d'inscription du DÉCÈS au répertoire général des DÉCÈS.

1.er N.° 9231 — 3.e D. N.° 51.

N.° sur le REGISTRE des réclamations après DÉCÈS.

3235

M. Le Veyer de Belair (Albin-Joseph), Contre-Amiral honoraire, en retraite, officier, **mort le** 25 Septembre 1829

Lettre remise à M.r le 14 9.bre 1829 Paris p.r les premiers mois de 1830 — Compris p.r 1.er Sem.e 1828 au N.° 756 Morbihan p.r 2.e Sem.e 1828 — 1622 — 1.er du 19 mai 1829 p.r Rest. Sem.e de 1828 —

INDICATION du département où les arrérages doivent être payés.

Morbihan.

N.° du Mandat où les arrérages sont compris.

2489 et 2490 Exte de 1830

DÉCOMPTE.

ARCHIVES NATIONALES

2.e Semestre de 1828 — (N.° 2489 —)	490 —	
Du 1.er Janvier au 25 Septembre 1829 — (N.° 2490)	721 35	
VÉRIFIÉ		
Net à payer	1,211 35	

ÉTAT des héritiers désignés dans la pièce n.° 2, et des sommes qui reviennent à chacun d'eux.

La veuve dud.n S.r Le Veyer de Belair Mad.e Luce-Marie-Thérèse Bourdé de la Villejuette, commune en biens avec lui domiciliée à Port-Louis, moitié, ci —		1/2
Pour le surplus les enfants du même S.r Le Veyer de Belair, ses seuls et uniques héritiers, domiciliés à Port-Louis, ainsi que M.me leur mère, savoir:		
1.° M.elle Adeline-Marie — 2.° M.elle Flore-Joséphine — 3.° M.elle Louise-Aglaure Le Veyer de Belair majeures,		1/2
4.° Et M.me Mathilde-Marie-Laurence Le Veyer de Belair, épouse de M.r Horace-Thomas Lloyd, rentier,		
Somme pareille	1,211 35	

PIÈCES produites à l'appui du paiement.

1.° Acte de décès.
2.° Certificat de propriété constatant qu'une moitié des arrérages dus appartient à ladite Veuve Le Veyer de Belair et que les héritières, pareillement susdésignées ont seules droit à l'autre Moitié.

Payer à Port-Louis sur quittance de, 1.° M.me Veuve Le Veyer de Belair, née Bourdé de la Villejuette (Luce-Marie-Thérèse) 2.° M.elle Adeline-Marie Le Veyer de Belair, 3.° M.elle Flore-Joséphine Le Veyer de Belair, 4.° M.elle Louise-Aglaure Le Veyer de Belair, 5.° M.r Horace-Thomas Lloyd, rentier, 6.° enfin, M.me Mathilde-Marie-Laurence Le Veyer de Belair, épouse dud.n Lloyd.

Les pièces sont en règle.

Gef

Remis à M.r le 25. 9.bre 1829 —

p.r cl. Le Chef de la Division,

3